

# AVIVO CHABLAIS VAUDOIS

Association de défense et de détente de tous les retraités

Bernard Borel, président, Rue Krafft 1 – 1860 Aigle

Tél : 079 500 22 64 borel.held@bluewin.ch

**Bulletin no 89– janvier 2024 - destiné aux membres de la section.**

Chères et chers membres de la section,

Par ce petit bulletin, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à une après-midi

**Jeudi 08 février 2024**

à

**la Salle de l'ancien Stand de Vauvrise , Bex  
à 14h30**

**une conférence de Roland Rappaz**

**ancien président de l'Avivo-Vaud et fin connaisseur de l'AVS et de son histoire**

**Réflexions autour de l'histoire de l'AVS  
et des enjeux de la votation du 3 mars sur la 13ème rente AVS**

chacun pourra poser ses questions après avoir écouté la conférence, en espérant ainsi permettre à tous d'avoir les éléments les plus factuels pour décider du vote que l'on va glisser dans l'urne le 3 mars.

Cette conférence est ouverte à tous, membres et non membres.

*Une collation sera servie à la fin de la conférence-débat*

**Cette activité est gratuite**

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux pour partager autour d'un thème qui nous touchent tous directement.

Bernard Borel, au nom du comité AVIVO-Chablais

## Pourquoi une 13ème rente AVS ?

Depuis longtemps, le pouvoir d'achat de nombreux retraitées et retraités s'érode, parce que l'AVS n'est pas indexé chaque année et ne compense jamais le renchérissement de la vie et que les rentes LPP le sont au bon vouloir des gestionnaires des caisses, et de loin pas systématiquement !

En 2022, une étude de Pro Senectute estimait que près de 14% des personnes de plus de 65 ans avaient un revenu en dessous du seuil de pauvreté (soit < 2279 frs/mois) et plus de 13% ne pouvaient pas se permettre une dépense imprévue de 2000 frs. Dit autrement 20% des retraitées et retraités sont pauvres. Et c'était avant l'augmentation massive des coûts de l'énergie, des loyers et des primes maladies et même de l'alimentation de base.

Avec notre système de retraite à 3 piliers introduit en 1985, 13 ans après la votation populaire de 1972., il ressort que nous sommes très inégaux au moment de la retraite puisque le 2ème pilier est proportionnel au capital accumulé et donc au salaire gagné pendant la vie active : il est particulièrement petit pour les femmes, mais aussi ceux et celles qui ont un niveau de formation peu élevé. D'autant que le taux de conversion qui permet de calculer les rentes LPP baisse, ce qui diminue encore le revenu disponible des retraitées et retraités. Augmenter l'AVS, par exemple en instituant une 13ème rente, est donc la mesure la plus efficace pour maintenir le pouvoir d'achat car elle a proportionnellement un effet plus fort sur les ménages modestes et même sur la classe moyenne ; c'est aussi une manière d'être plus solidaire et donc de renforcer la cohésion sociale qui a tendance à s'effilocheur avec comme effet secondaire une confiance dans les élus qui diminue logiquement.

Il faut savoir que l'AVS a au moins 50 milliards de réserve permettant facilement de financer les rentes jusqu'en 2030, sans compter que les prévisions pour 2024 est encore un bénéfice de plus de 3 milliards !

Certes, les personnes de plus de 65 ans sont et seront plus nombreux, mais l'arrivée des femmes -et des étrangers- sur le marché du travail rémunéré a fait croître la masse salariale au même rythme que le besoin de rentes. Cela explique la bonne santé financière de l'AVS.

Les calculs montrent que, sur la durée (donc au delà de 2030), il suffirait d'une augmentation de 0.4% de prélèvement sur les salaires pour assurer cette 13ème rente.

**Pour la défense des retraités, n'est-il pas logique de voter pour une 13ème rente AVS, le 3 mars 2024 ?**

Bernard Borel, président de l'Avivo du Chablais vaudois